

Sémiologie et diachronie

Anne-Gaëlle TOUTAIN
ESIT – UMR 7597

En intitulant la présente étude « Sémiologie et diachronie », j'oppose, à la suite de Johannes Fehr¹, *sémiotique* et *sémiologie*. Je définirai la sémiotique comme la science des signes conçus comme objets donnés, pratique mise en œuvre notamment par Hjelmslev, Jakobson et Benveniste. La « sémiologie » est en revanche la science des signes instituée par Saussure, et qui implique quant à elle une définition du signe. Apparaît ainsi l'objet propre de ce travail, qui est de situer le débat (« Sémiotique et diachronie ») dans une perspective saussurienne.

L'objet du congrès qui nous réunit, tel qu'il est formulé dans le texte d'orientation, est l'« examen critique des instruments que la sémiotique a déjà développés, pourrait ou devrait développer pour mieux comprendre la variation diachronique ». Je poserai, dans cette perspective, la question suivante : quel est le référent de la notion de structure ou de système, dont il s'agit ici de penser le « dynamisme » ? De fait, l'argumentaire fait explicitement référence à Saussure, à son inscription de la linguistique dans la sémiologie et de celle-ci dans la psychologie sociale, et à l'article que lui consacra Greimas en 1956, « L'actualité du saussurisme ». Or, je devrais dire, plus précisément : l'argumentaire de ce congrès fait référence à la lecture structuraliste de Saussure. C'est là une précision importante, car, à la lecture de Saussure, on peut justement s'interroger sur le bien-fondé de la représentation des objets sémiotiques en termes de structure, structures dont il s'agit de penser le dynamisme. Nous verrons en effet que ce n'est pas là la représentation saussurienne (1), et que la théorie saussurienne de la langue permet de penser sans aporie le changement linguistique, là où les tentatives structuralistes ont échoué (2). Restera alors à s'interroger sur les rapports entre linguistique, sémiologie et sémiotique (3).

1. La distinction saussurienne entre synchronie et diachronie

Il est banal de souligner que le terme *structure* n'apparaît pas chez Saussure. Il faut cependant ajouter que la notion n'est pas davantage présente dans la pensée saussurienne. Le concept saussurien de système est en effet un concept radicalement différent de la notion de structure, et même, plus précisément – l'anachronisme est volontaire –, vient rompre avec celle-ci. La notion de structure renvoie à un ensemble d'entités positives, fussent-elles très abstraites, purement formelles, comme chez Hjelmslev (qui a pour cette raison, mais selon moi à tort, été considéré comme le plus fidèle des continuateurs de Saussure). Le concept de système renvoie quant à lui à un ensemble de valeurs purement oppositives, relatives, négatives, c'est-à-dire dont l'existence se confond avec la délimitation. L'identité d'une valeur consiste en le fait même qu'on en reconnaisse l'existence, c'est-à-dire qu'elle consiste en sa propre délimitation, au sens du fait de délimiter, tandis que l'entité structuraliste est toujours susceptible d'une définition – celle-ci, de nouveau, fût-elle formelle. Ce concept de système est une véritable révolution en linguistique, car il constitue, pour la première fois dans l'histoire de cette science, une étimologie du son et du sens comme objets empiriques : son et sens ne sont pas des composants des entités linguistiques, définition de première venue qui ne fait que constater la réalité empirique, mais des effets de délimitation, c'est-à-dire des effets de langue, cette dernière étant alors définie comme fonctionnement.

¹ Voir Fehr (1992, p. 80, note 25) et Fehr (2000, p. 122), où Fehr distingue entre la sémiologie saussurienne et la tradition sémiotique.

La langue saussurienne est donc un fonctionnement dont son et sens, en tant que linguistiques, sont les effets, définition qui apparaît notamment² dans le célèbre premier paragraphe du quatrième chapitre de la deuxième partie du *Cours de linguistique générale*, « La langue comme pensée organisée dans la matière phonique »³, rédigé à partir des deuxième et troisième cours⁴. Saussure affirme ainsi, dans le passage correspondant du deuxième cours, que si « [l]a pensée de sa nature chaotique est forcée de se préciser parce qu'elle <est> décomposée, [...] répartie par le langage en des unités » (Saussure 1997, p. 21), il ne s'agit pas là de « matérialisation d[es] pensées par un son » (Saussure 1997, p. 21), mais du « fait <en quelque sorte> mystérieux que la pensée-son implique des divisions qui sont les unités finales de la linguistique » (Saussure 1997, p. 21). Or, dans cette perspective, il y a nécessairement incompatibilité absolue entre synchronie et diachronie, incompatibilité que Saussure ne cesse d'affirmer, de manière tout à fait radicale. On lit ainsi par exemple dans « Status et motus » (1894-1897)⁵ :

Il vaut mieux préciser d'emblée Nous ne considérons pas la linguistique comme une science dans laquelle il y a un bon principe de division à ~~chercher trouver~~, mais – à part une ou deux réserves comme une science qui essaie d'assembler en un seul tout deux objets complètement disparates depuis le principe, en se persuadant qu'ils forment un seul objet (Saussure 2002, p. 226)

Saussure affirme de même dans la « Note pour un article sur Whitney » (1894) :

Nous nourrissons depuis bien des années cette conviction que la linguistique est une science *double*, et si profondément irrémédiablement double qu'on peut à vrai dire se demander s'il y a une raison suffisante pour maintenir sous ce nom de linguistique, une unité factice, génératrice précisément de toutes les erreurs, de tous les inextricables pièges contre lesquels nous nous débattons chaque jour, avec le sentiment [] (Saussure 2002, p. 210)

Dans le troisième cours encore, il est question de « scinder la Linguistique en deux sciences » (Saussure & Constantin 2005 : 253). De fait, si la valeur n'est rien d'autre qu'existence, perception par le sujet parlant, alors elle ne saurait avoir d'existence dans le temps. Une telle existence supposerait en effet une identité positive, celle par exemple de l'entité structuraliste, dont on sait qu'elle fut précisément le support d'un « dépassement » (qui ne saurait donc en être un) de l'opposition saussurienne entre synchronie et diachronie. Comme l'affirme Saussure dans « De l'essence double du langage » (1891), il n'y a pas de changement dans la vie de la langue, car « [p]our qu'il y eût *changement*, il faudrait qu'il y eût une matière définie en elle-même à un moment donné ; c'est ce qui n'arrive jamais ; on ne prononce un mot que pour sa valeur » (Saussure 2002, p. 60). On lit de même dans la note « Sémiologie » (1908-1912), considérée comme contemporaine des cours de linguistique générale :

Par le fait qu'aucun élément *n'existe* (ou par mille autres raisons, car nous ne prétendons pas faire une sorte de système cartésien de choses qui tombent sous le

² Mais voir également par exemple le refus saussurien de la question de l'origine, ou les développements de « De l'essence double du langage » sur la synonymie, ainsi que, dans ce même manuscrit, la notion d'« intégration » ou de « post-méditation-réflexion ».

³ Voir Saussure (1972, pp. 155-157).

⁴ Voir Saussure (1997, pp. 21-22) et Saussure & Constantin (2005, p. 285).

⁵ Dans la mesure où les *Écrits de linguistique générale* comportent des erreurs de transcription, toutes nos citations ont été vérifiées sur les manuscrits. Pour ne pas alourdir ce texte, nous ne signalons pas les corrections apportées.

sens de tous les côtés), on voit qu'aucun élément n'est (à plus forte raison) en état de *se transformer* (Saussure 2002, p. 266)

Cette rupture entre synchronie et diachronie est ainsi rupture avec la positivité de l'entité. La langue (donc les langues) n'est pas une entité en évolution (comme elle l'était pour les premiers comparatistes) mais un fonctionnement, en tant que tel nécessairement synchronique.

On a donc chez Saussure une définition purement synchronique de la langue⁶. Néanmoins, cette définition purement synchronique n'est pas « méthodologique », elle ne vise pas une « modélisation », pour reprendre les termes du texte d'orientation, mais elle est étimologique. Elle définit les idiomes comme effets de langue. La notion de dynamisme d'une structure apparaît dès lors comme une notion pré-saussurienne. Aussi, précisément, pose-t-elle plus de problèmes qu'elle n'en résout, ce qui apparaît de manière très nette à l'étude des théories structuralistes du changement linguistique.

2. Dynamisme structuraliste et diachronie saussurienne

De fait, lorsque l'on étudie la notion de dynamisme, qui est une notion commune aux principaux structuralistes européens (Hjelmslev, Jakobson, Martinet, Benveniste), on se rend compte qu'elle est un artifice de description.

Les structuralistes reprennent la notion « saussurienne » de synchronie, dont tous – même Jakobson, qui est le plus critique des quatre à l'égard de la distinction saussurienne – soulignent la nécessité méthodologique. Le terme *saussurien* est utilisé par les structuralistes, mais il faut le mettre entre guillemets, dans la mesure où l'on constate le caractère structuraliste – bien plutôt que saussurien – de la synchronie de Hjelmslev, Jakobson, Martinet ou Benveniste, ainsi conçue comme méthodologique. Dans la perspective de ces derniers, la synchronie fournit le cadre de la description : l'unité de la langue se trouve fondée sur le postulat de la structure et, derrière, d'une entité (les langues). Cette description « statique » est ensuite conçue comme réductrice, puisqu'il y a une évolution linguistique constatable, et une diversité linguistique tout aussi indéniable. Aussi les structuralistes s'attachent-ils à une dynamisation de la structure, qui vise à un plus grand respect de la réalité empirique. En tant que telle, cette dynamisation a une double visée : rendre compte de la diversité linguistique d'une part, rendre compte du changement linguistique, c'est-à-dire en fournir une explication – explication structurale : la structure explique le changement – d'autre part. Autrement dit, il s'agit tout à la fois d'intégrer la diversité à la description et de fournir une représentation dynamique de la langue. Il faut cependant dire plus précisément que le présupposé de l'entité (la conception de la langue comme une entité) soutient celui de la structure, qui en retour fournit le cadre de la description et de l'explication, et cette dynamisation de la structure apparaît dès lors comme une réponse à un problème de description : la nécessité de rendre compte du changement linguistique (et c'est pourquoi il s'agit indissolublement de prise en compte dans la description et d'explication du changement linguistique), et plus largement de la diversité linguistique (géographique, sociale, stylistique). Il faut ainsi souligner le caractère proprement structuraliste de ce problème : c'est parce que les structuralistes ont l'exigence d'une représentation en termes d'entité que leur structure est statique, et qu'il faut la dynamiser, dynamisation dès lors nécessairement contradictoire. La contradiction consiste en ce que la structure est outil explicatif *et* entité en évolution. L'objet qu'elle construit ne peut donc cesser de se dissoudre. La synchronie dynamique jakobsonienne et martinettienne est ainsi avant tout ordonnance diachronique des variations (sociales, géographiques, stylistiques). Les transitions sont intégrées à la structure et le changement assigné tout à la fois et contradictoirement à la structure et aux locuteurs. On a de

⁶ Voir notamment Saussure (2002, pp. 53-54 et 209).

même chez Hjelmslev⁷ une succession de schémas (au sens hjelmslevien du terme, qui s'oppose alors à *usage*) extrêmement abstraits et permettant en tant que tels d'assigner le changement ou les variations à la substance. Ces schémas sont séparés par des mutations brusques, qui sont postulées pour justifier des changements de cadre de description, l'explication du changement permettant de reconstruire une transition entre deux types d'abstraction différents, mais au prix d'une contradiction comparable à celle que l'on observe chez les phonologues : la perspective est fondamentalement discontinue (elle est fondée sur une séparation en « états de langue ») et se trouve ensuite unifiée par la représentation organiciste.

Ce point de départ dans les « états de langue » est remarquable. Le paradoxe est en effet que les structuralistes reprochent à Saussure le statisme de son système, alors que rien n'est plus radical que la rupture saussurienne. Saussure pose en effet⁸, d'une part, qu'il n'existe pas de langues, ni de dialectes, mais une série continue de transitions insensibles, l'existence d'idiomes qui apparaissent délimités étant un fait second, artificiel (langues littéraires, déplacements de populations, volontés politiques, etc.), d'autre part que le mouvement de la langue dans le temps est absolu, de sorte qu'en réalité il n'y a pas d'états de langue distincts, mais une continuité, « des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain » (Saussure 2002, p. 165). De fait, le système saussurien renvoie à la définition de la langue comme fonctionnement et, à la différence de ce qui a lieu chez les structuralistes, il n'a donc pas besoin de délimitation objectale. Si le système saussurien est « statique », c'est en tant que cadre, dès lors nécessairement arbitraire, de description, et de description des idiomes, de sorte qu'il n'est nul besoin de le dynamiser. C'est là, précisément, le sens de la rupture entre synchronie et diachronie : l'idiome, ce qu'on pourrait appréhender comme « structure », est toujours un résultat, résultat que vise ensuite à décrire la description synchronique, mais en tant qu'il est effet de langue⁹. La langue est quant à elle un fonctionnement, et non une entité. C'est donc ce fonctionnement, non le système¹⁰ qui en résulte, qui rend compte du changement. Dans « De l'essence double du langage », Saussure définit ainsi le changement comme « échange », c'est-à-dire comme délimitation, fait de valeur :

Dans *l'échange* l'unité est établie par une valeur idéale, au nom de laquelle on déclare *plus ou moins* adéquats entre eux des objets matériels qui peuvent d'ailleurs être absolument dissemblables et de plus constamment renouvelés chacun dans leur substance. C'est exactement le caractère de tous les « changements » ou « mouvements » linguistiques.

⁷ Benveniste s'est relativement peu préoccupé de théorie du changement linguistique. Ce qu'il en a dit demeure pour une part communément structuraliste, et entre en contradiction avec certaines autres propositions qui laissent quant à elles apparaître une solution de continuité entre synchronie et diachronie. C'est cette solution de continuité que Benveniste n'a pu élaborer et dont il n'a pas vu qu'elle était une proposition théorique de Saussure.

⁸ Dans les conférences de 1891 puis dans les cours de linguistique générale.

⁹ Il faut renvoyer ici notamment aux développements relatifs aux alternances, où Saussure s'efforce de faire apparaître l'irréductibilité du phénomène synchronique au phénomène diachronique (celui-ci le conditionne, mais ne le crée pas, puisque le phénomène synchronique consiste en un phénomène de délimitation, c'est-à-dire en un phénomène de valeur, « significatif »), ainsi qu'aux développements sur la diversité géographique des cours de linguistique générale, en particulier du troisième cours. Ces derniers font remarquablement apparaître la différence de perspective et d'élaboration avec les structuralistes : la diversité géographique est chez Saussure (qui reprend ici à son compte les résultats de la linguistique historique de son temps) le résultat d'une évolution (elle est due au fait que les changements ont tous une limite géographique) ; les structuralistes, quant à eux, intègrent cette diversité à la structure établie comme cadre de la description.

¹⁰ Au sens du système de valeurs, mais incluant également la dimension de l'organisation constatable en toute langue.

Il n'y a point d'autre principe d'*unité* que celui de l'unité de valeur ; par conséquent pas de changement qui n'ait la forme d'un *échange*. (Saussure 2002, pp. 60-61)

Comme il le précise ensuite dans la note « Sémologie », cette définition vaut également pour le phénomène phonétique, qu'il caractérise à plusieurs reprises comme le phénomène diachronique par excellence. On lit en effet dans cette note, à la suite du passage cité ci-dessus, où Saussure affirmait que n'ayant aucune existence, un élément linguistique ne pouvait *a fortiori* se transformer :

[...] mais [...] il peut seulement arriver qu'ON lui substitue autre chose, même quand il s'agit de "phonétique", et que par là, toute opération généralement, et toute la différence des opérations réside dans la *nature des substitutions* auxquelles nous nous livrons en parlant. (Saussure 2002, p. 266)

Or, cette définition de la langue implique paradoxalement que le changement est synchronique, ce qui le rend impensable comme tel et détermine une rupture entre synchronie et diachronie. Si l'idiome est un résultat, il est en tant que tel effet de langue : il n'y a pas diachronie puis synchronie, mais synchronie perpétuelle, impliquant changement et variation, sans quoi il n'y aurait pas langue puisque la langue est fonctionnement. Néanmoins, en tant que telle, la langue est système de valeurs, donc synchronique.

La théorie saussurienne n'explique pas le changement¹¹, mais elle l'inscrit dans le fonctionnement qu'est la langue, c'est-à-dire qu'elle le rend pensable. Pour cela, il a fallu renoncer à la notion de structure, et c'est pourquoi la notion de dynamisme, qui la suppose, est dépourvue de sens dans la perspective saussurienne, sans cependant que l'on puisse parler de statisme. Néanmoins, il s'agit là de linguistique. Qu'en est-il lorsqu'il est question de sémiotique ?

3. Linguistique, sémiologie, sémiotique

Comme l'ont souligné nombre de commentateurs, la question des rapports entre linguistique et sémiologie est extrêmement embrouillée chez Saussure. Saussure pose en effet d'une part que la linguistique est le patron de la sémiologie, d'autre part qu'elle est une partie de celle-ci, qui doit lui assigner sa place. En réalité, il semble que, dans la mesure où celle-ci est conçue comme une science englobante, la notion de sémiologie soit incompatible avec la perspective saussurienne. La définition saussurienne de la langue implique en effet une définition du signe, alors que la sémiologie, en tant que science des signes, implique l'existence de différents types de signes, signes dès lors de nouveau appréhendés dans le cadre de la définition traditionnelle du signe. La contradiction apparaît de manière très nette sur la question de l'arbitraire du signe.

Saussure établit un rapport d'implication entre arbitraire et valeurs, affirmant par exemple dans le troisième cours :

Le principe finalement auquel revient la chose est le principe fondamental de l'arbitraire du signe.

Ce n'est que par la différence des signes qu'il sera possible de leur donner une fonction, une valeur. <Si le signe n'était pas arbitraire, on ne pourrait pas dire qu'il n'y a dans la langue que des différences> (Saussure & Constantin 2005, p. 289)

¹¹ Voir à cet égard le développement du premier cours. La question est de même laissée en suspens dans le troisième cours. Quant au deuxième cours, s'il contient un développement relatif à cette question, l'édition d'Engler (voir Saussure 1967, p. 342-343) n'en donne qu'un extrait extrêmement court, relatif à la seule théorie du substrat.

Le caractère différentiel des unités linguistiques est ainsi conditionné par l'arbitraire du signe, qui renvoie dès lors à l'étiologie du signe ou, plus précisément, fonde la possibilité d'une étiologie du signe dans la mesure où il est dénué de tout pouvoir étiologique : à la différence du conventionnalisme philosophique, qui renvoie à une institution, l'arbitraire saussurien renvoie à l'impossibilité d'un rapport originel (impossibilité définitoire du concept de valeur), rapport qui supposerait en tant que tel l'existence préalable de son et de sens.

Le principe saussurien de l'arbitraire du signe renvoie donc à une étiologie du signe, et non, comme son homonyme de la tradition philosophique et de la linguistique postérieure, à un type de rapport son/sens. Or, la sémiologie saussurienne, qui est d'abord l'horizon d'une redéfinition du signe (ce en quoi elle est « sémiologie »), mais qui, dans la mesure où elle implique un point de comparaison entre les différents signes dont elle se veut la théorie, se fait également « sémiotique », fait de l'arbitraire un type de rapport son/sens. L'arbitraire est en effet envisagé alors comme un paramètre de spécification et de distinction des différents systèmes sémiologiques. Citons notamment ce passage du deuxième cours :

<Où s'arrêtera la sémiologie ? C'est difficile à dire.> Cette science verra son domaine s'étendre toujours davantage. Les signes, les gestes de politesse par exemple, y rentreraient ; ils sont un langage en tant qu'ils signifient quelque chose. Ils sont impersonnels <(sauf la nuance, mais on peut en dire autant des signes de la langue),> ne peuvent être modifiés par l'individu et se perpétuent en dehors d'eux. Ce sera une des tâches de la sémiologie de marquer les degrés <et les différences ;> ainsi les signes de la langue sont totalement arbitraires tandis que dans certains actes de politesse <(ainsi du Chinois qui se prosterne neuf fois devant son empereur en touchant la terre !)> ils quitteront ce caractère d'arbitraire pour se rapprocher du symbole. (Saussure 1997, p. 10)

On lit de même ensuite dans le troisième cours : « La sémiologie aura à voir si elle doit s'occuper des signes arbitraires ou des autres ; son domaine sera plutôt celui des systèmes de signes arbitraires dont la langue est le principal exemple. » (Saussure & Constantin 2005, p. 222).

La perspective sémiotique semble donc incompatible avec la perspective saussurienne. De là la question : à quoi renvoie la notion de structure ?, et, corrélativement, cette autre : en quoi consiste la pensée de la variation ? Les systèmes sémiotiques sont en effet du langage (donc de la langue), ou des langages, mais alors effets de langue. Je conclurai ainsi sur une question : la sémiotique modélise, mais quoi ?

Références bibliographiques

BENVENISTE, Émile (1935) *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Librairie Adrien-Maisonneuve.

– (1937) « Structure générale des faits linguistiques. Aperçu historique », in *Encyclopédie française*, I, Paris, Société de Gestion de l'Encyclopédie Française Éditeur, pp. 1-32 - 1-1-32 - 16.

– (1958) « [Compte rendu de] André MARTINET. – *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Bibliotheca Romanica X) », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, LIII-2, pp. 42-46.

– (1959) *Études sur la langue ossète*, Paris, Klincksieck.

– (1962) *Hittite et indo-européen. Études comparatives*, Bibliothèque archéologique et historique de l'institut français d'archéologie d'Istanbul.

– (1964) « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études », *Annuaire 1964-1965* (97^e année), École Pratique des Hautes Études, 4^e section, sciences linguistiques et philologiques, pp. 21-34.

- (1966a) *Titres et noms propres en iranien ancien*, Paris, Klincksieck.
- (1966b) *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard ; rééd. coll. « tel » 2002.
- (1969a) *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes. 1. Économie, parenté, société*, Paris, Les Éditions de Minuit ; rééd. 2003.
- (1969b) *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes. 2. Pouvoir, droit, religion*, Paris, Les Éditions de Minuit ; rééd. 2005.
- (1974) *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris, Gallimard ; rééd. coll. « tel » 2004.
- (1975) *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve ; rééd. 1993.
- (éd., s.d.) *Actes de la conférence européenne de sémantique (Nice, 26-31 mars 1951)*, Société de linguistique de Paris, s.l.s.d [hors commerce].
- FEHR, Johannes (1992) « “La vie sémiologique de la langue” : esquisse d’une lecture des Notes Manuscrites de Saussure », *Langages*, 107, pp. 73-83.
- (2000) *Saussure entre linguistique et sémiologie*, Paris, Puf.
- GREIMAS, Algirdas-Julien (1956) « L’actualité du saussurisme » ; *Texte !* [en ligne], XI, 2, 2006. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Greimas_Actualite.html>. (Consultée le 17/11/2006).
- HJELMSLEV, Louis (1928) *Principes de grammaire générale*, Copenhague, Bianco Lunos Bogtrykkeri.
- (1932) *Études baltiques*, Copenhague, Levin & Munksgaard.
- (1966) *Le Langage*, Paris, Minuit ; rééd. 1984.
- (1971a) *Essais linguistiques*, Paris, Minuit ; rééd. 1997.
- (1971b) *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit ; rééd. 1996.
- (1972a) *La Catégorie des cas. Étude de grammaire générale I et II*, Munich, Wilhelm Fink Verlag.
- (1972b) *Sprogssystem og Sprogforandring*, Copenhague, Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- (1973) *Essais linguistiques II*, Copenhague, Nordisk Sprog- og Kulturforlag.
- (1975) *Résumé of a Theory of Language*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- (1985) *Nouveaux essais*, Paris, Puf.
- JAKOBSON, Roman (1963) *Essais de linguistique générale, I. Les fondations du langage*, Paris, Les Éditions de Minuit ; rééd. 2003.
- (1969) *Langage enfantin et aphasie*, Paris, Minuit ; rééd. 2005.
- (1971a) *Selected Writings, I*, La Haye, Paris, Mouton Publishers.
- (1971b) *Selected Writings, II*, La Haye, Paris, Mouton Publishers.
- (1973) *Essais de linguistique générale, II. Rapports internes et externes du langage*, Paris, Minuit ; rééd. 1979.
- (1976) *Six leçons sur le son et le sens*, Paris, Minuit ; rééd. 1991.
- (1985) *Selected Writings, VII*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton Publishers.
- (1988) *Selected Writings, VIII*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton Publishers.
- & POMORSKA Krystyna (1980) *Dialogues*, Paris, Minuit.
- & WAUGH Linda (1980) *La Charpente phonique du langage*, Paris, Minuit.
- MARTINET, André (1937) *La Gémination consonantique d’origine expressive dans les langues germaniques*, Copenhague, Levin & Munksgaard/Paris, Klincksieck.
- (1955) *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Berne, A. Francke S.A. ; rééd. 1964.
- (1965) *La Linguistique synchronique*, Paris, Puf ; rééd. 1970.

- (1969a) *Le Français sans fard*, Paris, Puf.
 - (1969b) *Langue et fonction. Une théorie fonctionnelle du langage*, Paris, Gonthier.
 - (1975a) *Studies in Functional Syntax. Études de syntaxe fonctionnelle*, Munich, Wilhelm Fink Verlag.
 - (1975b) *Évolution des langues et reconstruction*, Paris, Puf.
 - (1960) *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin ; nouv. éd. 1991 (rééd. 1996).
 - (1985) *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
 - (1986) *Des Steppes aux océans. L'indo-européen et les « Indo-européens »*, Paris, Gallimard ; rééd. 2004.
 - (1989) *Fonction et dynamique des langues*, Paris, Armand Colin.
 - (1993) *Mémoires d'un linguiste. Vivre les langues*, Paris, Quai Voltaire.
 - (1996) *The Internal Conditioning of Phonological Systems*, Thiruvananthapuram, International School of Dravidian Linguistics.
 - (2000) *Les Introuvables d'André Martinet (La Linguistique, XXXVI-1 et 2)*, Paris, Puf.
 - (2005) *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- SAUSSURE, Ferdinand (de) (1972) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- (1967/1974) *Cours de linguistique générale*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
 - (1996) *Premier Cours de linguistique générale (1907)*, d'après les cahiers d'Albert Riedlinger, Oxford, New York, Séoul, Tokyo, Pergamon.
 - (1997) *Deuxième Cours de linguistique générale (1908-1909)*, d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois, Oxford, New York, Tokyo, Pergamon.
 - (2002) *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
 - & CONSTANTIN, Émile (2005), « Ferdinand de Saussure : Notes préparatoires pour le cours de linguistique générale 1910-1911, Emile Constantin : Linguistique générale. Cours de M. le professeur de Saussure 1910-1911 », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, pp. 83-289.